

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Transports

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

ARRETE DU 30 NOVEMBRE 2021

portant désignation de fonctionnaires et agents de l'État chargés de la recherche et de la constatation d'infractions en application de l'article L.1451-1 du code des transports

NOR : TRAT2133422A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre chargé des transports, en date du 30 novembre 2021, Monsieur Sébastien GASSMANN, attaché d'administration, chef de l'antenne de contrôle des transports routiers de Colmar au sein du pôle Régulation du transport routier de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est, est désigné pour la recherche et la constatation d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux transports ferroviaire, guidé et routier dans le cadre d'opérations de contrôles effectuées dans sa région d'affectation.